

Accord pour contribution d'entreprise

L'entrepriseconfirme par la présente,
que son/sa collaborateur/trice
fréquente depuis
la formation

à

et qu'elle le/la soutient en payant elle-même le montant de finance de cours semestrielle de
CHF

Remarques :
.....

La facture est à adresser à l'adresse de l'entreprise suivante :

Entreprise
Département
Personne de contact
Rue
Case postale
NP/ Lieu

L'entreprise autorise l'esg à lui envoyer ses factures exclusivement par e-mail, au format pdf.

Les factures devront être envoyées à l'adresse e-mail suivante :

.....@.....

Cet accord prend fin automatiquement à la fin de la formation, ou avec la résiliation par écrit de celui-ci par l'employeur. La résiliation doit parvenir au centre de formation esg environ 30 jours avant le début du semestre (pour le 15 janvier, resp. le 15 juillet).

Lieu, Date :

L'employeur (timbre et signature)

Lieu, Date :

Le/la participant/e